

Réunion du Conseil du FEM
13 – 15 novembre 2012
Washington

Point 7 de l'ordre du jour

**RELATIONS AVEC LES INSTANCES DES CONVENTIONS
ET LES AUTRES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.43/03 intitulé *Relations avec les instances des Conventions et les autres institutions internationales*, le Conseil se félicite du rapport et charge le réseau du FEM de continuer à travailler avec les pays bénéficiaires pour qu'ils tiennent compte des directives reçues et des priorités nationales dans leur programmation des ressources et des activités du FEM.

RESUME ANALYTIQUE

Le document à la base du présent résumé rend compte de faits récents intéressant le Conseil du FEM intervenus dans le cadre des conventions multilatérales sur l'environnement, à savoir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Convention de Stockholm), et le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Protocole de Montréal). Il présente également des informations sur les relations du Secrétariat du FEM avec les instances d'autres conventions et institutions internationales.

Les points saillants du document sont les suivants :

- a) Compte rendu succinct de l'état d'avancement des communications nationales présentées au Secrétariat de la CCNUCC ; point sur les mesures prises en vue de la création d'un Fonds vert pour le climat ; compte rendu de la participation du FEM et des questions abordées aux réunions liées à la CCNUCC.
- b) État d'avancement de la préparation et de la présentation au Secrétariat de la CDB des différents rapports nationaux et contribution aux travaux du Groupe d'experts sur l'évaluation du montant nécessaire pour la mise en œuvre de la CDB pendant FEM-6.
- c) Rapports et activités habilitantes dans le cadre de la CNULD.
- d) Compte rendu de la retraite conjointe du Secrétariat du FEM et des Secrétariats des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm tenue du 13 au 14 août 2012 dans les locaux du siège, à Washington : État d'avancement des négociations sur le mercure et sur le Processus de consultation pour le financement de la gestion des substances chimiques et des déchets.
- e) Compte rendu succinct du travail conjoint avec le Secrétariat du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal en vue de l'élaboration d'un plan de travail pour traduire dans les faits le document GEF/C.42/09. Bref compte rendu de la trente-deuxième session du Groupe de travail à composition non limitée des parties au Protocole de Montréal et synthèse des questions abordées.
- f) Relevé des décisions prises, des projets approuvés et des autres dispositions adoptées par le Conseil du Fonds pour l'adaptation lors de sa dix-huitième réunion.
- g) Bref compte rendu de la participation aux manifestations organisées par le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et le Partenariat de collaboration sur les forêts (CPF) et aux diverses réunions sur les questions liées au domaine d'intervention « eaux internationales ».